

Conférence : pollens, réchauffement climatique et allergies



Dans le cadre d'un cycle de conférences dédiées à la *santé environnementale* et aux *nuisibles environnementaux*, organisées par le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la Ville (SCHS), une conférence intitulée « *Pollens-Réchauffement climatique-Allergies* » aura lieu le mercredi 31 mai à 19 h 30 à l'espace Henri-Lasson en centre-ville.

Elle se tiendra en présence du Dr Guinot, chercheur au CNRS, directeur de RNSA Lab et dirigeant d'Oberon Sciences ; de la Dr Herkert, pneumologue-allergologue et sera animée par Ioannis Vouldoukis, conseiller municipal délégué à la santé, à l'hygiène et aux sciences.

Une personne sur 4 souffre d'allergies respiratoires

En France, près de 25% des personnes souffrent d'allergies respiratoires.

En trente ans, selon les spécialistes, la concentration de pollens de bouleau, présente dans l'air, a augmenté de 20 %.

Cette semaine, alerte le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), les pollens de graminées, parmi les plus allergisants, toucheront tous les départements français avec un risque de niveau élevé.

Ainsi, l'augmentation de la quantité de CO2 favorise la pollinisation, le réchauffement climatique

prolonge les saisons polliniques et la présence de la pollution atmosphérique rend les pollens plus agressifs. Ces éléments favorisent le potentiel *allergène* des pollens et aggravent les risques et les crises d'allergie chez les individus.

Capteurs à pollen

Depuis 2021, la Ville d'Antony a installé 3 *capteurs* à pollen qui mesurent la concentration de particules polliniques dans l'air en temps réel.

Les données collectées sont diffusées de façon instantanée sur l'application [Live Pollen](#). Elle identifie 9 types de pollens et indique à l'utilisateur le risque allergique correspondant à chacun d'entre eux.

Dans le cadre d'un partenariat avec le RNSA, la Ville bénéficie également d'un accès au risque d'allergie aux pollens, calculé à partir des données de la station placée dans la commune et diffusées sur le site de la Ville. « *Cela permet à chacun d'adapter une conduite personnalisée et de bénéficier ainsi d'un traitement par anticipation 3 à 4 jours avant l'apparition des symptômes d'une éventuelle crise allergique* », signale Ioannis Vouldoukis, conseiller municipal Délégué à la santé, à l'hygiène et aux sciences.

Entrée libre

Espace Henri Lasson

Passage du square
92160 ANTONY

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr